



**iUT** Troyes

TAXE

# D'APPRENTISSAGE 2025

Choisir l'IUT de Troyes,  
**c'est investir pour l'avenir**  
de notre territoire  
et de nos entreprises

**UN ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DE QUALITÉ**  
reconnu à l'international

**DES PÉDAGOGIES INNOVANTES**  
adaptées aux métiers d'aujourd'hui et de demain

**UN MODÈLE DE PROFESSIONNALISATION**  
et d'insertion dans la vie active.

**DES ÉQUIPEMENTS ET DU MATÉRIEL**  
à la pointe de la technologie

# Un acteur régional incontournable

## de la formation universitaire

### LES MISSIONS DE L'IUT

Les Instituts Universitaires de Technologie ont été créés en 1966, et, depuis bientôt 60 ans, la relation étroite des IUT avec l'Entreprise est l'un des principaux facteurs de leur succès comme modèle d'enseignement universitaire et technologique, de professionnalisation et d'insertion dans la vie active.

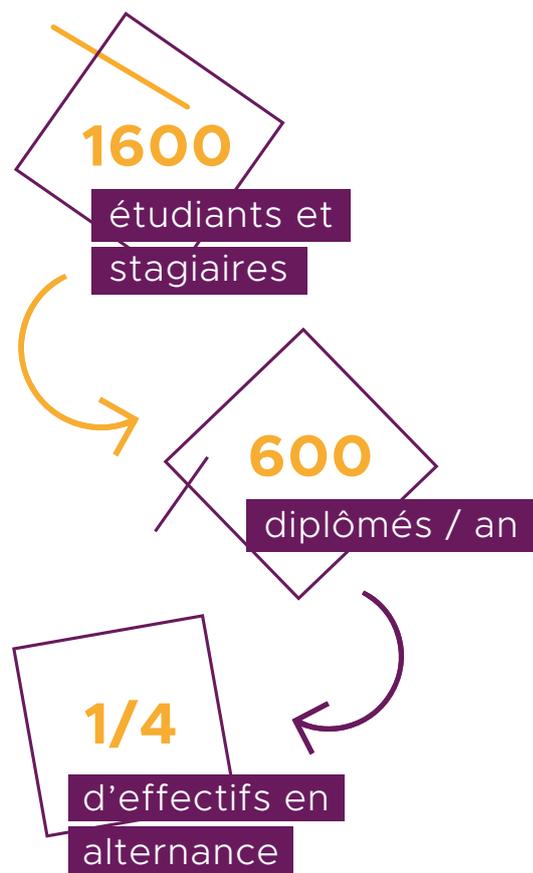
Ils ont une double mission de formation : **initiale et continue**. Caractérisés par leur réactivité et leur capacité d'adaptation aux demandes des entreprises, les IUT avec la mise en place des Bachelors Universitaires de Technologie remplissent le double objectif de :

#### Favoriser la promotion individuelle des étudiants par :

- une offre de formations diplômantes ou qualifiantes diversifiées
- la validation des acquis de l'expérience et la construction de parcours individualisés de formation

#### Répondre aux besoins des entreprises par :

- l'ajustement aux besoins de formation exprimés par les entreprises
- la réalisation d'actions pour accompagner l'évolution des qualifications des salariés



#### L'IUT de TROYES en quelques chiffres :

- 6 Bachelors Universitaires de Technologie
- 4 Licences Professionnelles
- 4 autres formations : DCG, DSCG, DAEU, Passerelle

**24 formations dont 16 parcours au sein des B.U.T.**

**17 de ces formations proposées en alternance**

- Un service dédié à la formation continue et à l'alternance certifié ISO 9001 version 2015 par l'AFNOR

- 23 000 m<sup>2</sup> de bâtiments
- 3 laboratoires de Recherche
- 49 personnels administratifs et techniques
- 92 enseignants et enseignants-chercheurs
- plus de 200 intervenants professionnels
- Une trentaine d'universités partenaires
- 50 stages réalisés à l'international
- 50 étudiants qui réalisent 1 semestre à l'étranger
- 20 étudiants étrangers accueillis en 2023/2024

### UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL : DÉVELOPPER LA MOBILITÉ

Les chances de réussite professionnelle passent par une ouverture à nos voisins, proches ou éloignés. Être en mesure de comparer des modes de fonctionnement, des modes de pensée, des systèmes de valeur, grâce à une expérience sur le terrain, est un atout indéniable lorsqu'on aborde le monde du travail.

C'est pour répondre à cette évidence que l'IUT favorise la mobilité étudiante :

**avec la réalisation d'un semestre à l'étranger, grâce à un stage en entreprise à l'étranger dans le cadre de leur cursus.**

L'IUT de Troyes entretient notamment un partenariat avec des universités, du programme européen Erasmus et hors Erasmus. Les étudiants ont également la possibilité de passer le TOEIC Listening and Reading et de suivre des cours de FLE (Français Langue Étrangère).



## LA COLLABORATION AVEC LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Pour assurer l'intégration de ses étudiants dans le monde du travail, l'IUT de Troyes confie une large part des enseignements à des intervenants issus du monde de l'entreprise en connexion directe avec les réalités des métiers et s'appuie, en outre, sur l'expertise pédagogique de ses enseignants et chercheurs.

**Une large place est donnée à l'apprentissage du métier lors de mises en situation professionnelle et de stages. Dans l'ensemble de ces activités, l'IUT veille au suivi personnalisé de l'étudiant.**

## LA FORMATION CONTINUE

Soucieux de satisfaire au mieux ses différents partenaires, le Service Formation Continue et Alternance de l'IUT est certifié ISO 9001 Version 2015 par l'AFNOR. Il propose une large gamme de formations, accueille plus de 400 auditeurs, et offre :

- **aux moins de 26 ans** : différents parcours d'études professionnelles associées à un emploi dans le cadre de contrats en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation), qui mènent au B.U.T. ou à la Licence Professionnelle.
- **aux adultes** : des parcours menant à des diplômes nationaux ou des diplômes de l'URCA. Ils s'adressent aux salariés des entreprises et aux demandeurs d'emploi, et permettent aussi bien un approfondissement de compétences qu'une reconversion.
- **aux entreprises** : de procéder à la requalification de leur personnel dans le cadre de parcours qualifiants, spécifiques à leurs besoins.

## LES STAGES EN ENTREPRISES

Durant leur cursus à l'IUT de Troyes, les étudiants effectuent un stage de 10 à 16 semaines dans une entreprise. Ce stage, élément indispensable pour préparer l'entrée dans la vie active, complète les acquis scientifiques, techniques et généraux de l'enseignement initial.

Le sujet d'étude peut consister en l'analyse d'un aspect particulier de l'activité de l'entreprise, un travail sur un thème précis, la conception ou la réalisation d'un projet. Chaque étudiant est suivi pendant la durée du stage par un enseignant de l'IUT et placé, dans l'entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. À l'issue du stage, un rapport est rédigé et présenté lors d'une soutenance, à laquelle le tuteur de l'entreprise est convié.

## INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2024 GRÂCE À VOUS

- Rénovation du laboratoire d'essais matériaux
- Microscope numérique haute résolution
- Machine d'impact par chute de masse
- Aménagement du hall principal
- Aménagement des espaces extérieurs
- Plusieurs caméras pilotées et de reportage
- Écran géant interactif et tableaux interactifs
- Matériel de contrôles non destructifs et de maintenance prédictive
- Micro-presse à injecter

**NOS  
PROJETS  
2025 !**

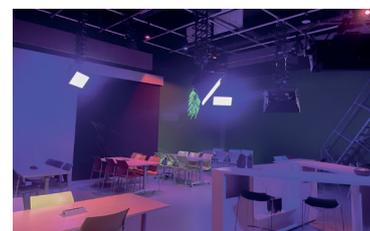
- Renouvellement du système vidéo et audio des amphis
- Refonte des salles informatiques
- Renouvellement du matériel informatique et de vidéo-projection
- Achat d'une machine d'usinage
- Écran géant interactif et tableaux interactifs
- Licences de logiciels industriels et pédagogiques
- Renouvellement d'anciennes salles de cours
- Usine école



Refonte d'une salle informatique



Nouvelle salle de projet



Éclairage du studio



Machine d'impact par chute de masse

# Le seul impôt dont vous avez le choix de l'affectation !

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Plus qu'un impôt, le versement de la taxe d'apprentissage est un investissement auprès d'un acteur régional incontournable de la formation universitaire, qui jouit d'une excellente réputation et de la confiance des acteurs économiques.

La taxe d'apprentissage contribue à maintenir et améliorer le niveau de formation par des investissements dans du matériel, la modernisation de notre site, l'évolution de nos enseignements, afin d'offrir aux étudiants des meilleures conditions d'études et des formations de qualité.

Pour l'IUT de Troyes, les recettes de la taxe d'apprentissage représentent un enjeu majeur car elles permettent la réalisation de 1/4 des investissements de l'établissement.



**IUT TROYES**  
**UAI 0100684P**

## À PARTIR DU 26 MAI

### OUVERTURE DE LA PLATEFORME AUX EMPLOYEURS

La plateforme **SOLTéA** est le nouveau service public de répartition du solde de la taxe d'apprentissage développé et géré par la Caisse des Dépôts. Elle simplifie les démarches des employeurs et complète l'outillage des acteurs en faveur de la relation établissements-entreprises ; elle garantit aux entreprises :

- un outil unique, simple, intuitif et sécurisé
- une neutralité de recherche
- une transparence d'informations dans la gestion et la répartition

Depuis 2023, un nouveau circuit de versement pour les entreprises a été mis en place. Mais vous aurez toujours le choix de vos affectations et de votre répartition aux formations proposées par l'IUT.

Pour le solde de la taxe d'apprentissage qui sera dû en 2025 au titre des rémunérations versées en 2024, les versements seront à faire par les entreprises à l'Urssaf ou à la MSA. Les demandes d'habilitation et de création de compte seront à faire sur le service Net-entreprises.

## DE MAI À JUILLET

### 1ÈRE PÉRIODE DE RÉPARTITION

Répartition du 26 mai au 27 juin pour un virement des fonds aux établissements le 11 juillet.

**SOLTéA, plateforme du solde de la taxe d'apprentissage, est ouverte depuis le 26 mai 2025.**

En fin de campagne, vous pourrez consulter les virements bancaires opérés par la Caisse des Dépôts auprès de notre établissement.

## DE JUILLET À NOVEMBRE

### 2ÈME PÉRIODE DE RÉPARTITION

Répartition du 14 juillet au 24 octobre pour un virement des fonds aux établissements le 7 novembre.

## À PARTIR DU 27 NOVEMBRE

### FONDS NON RÉPARTIS

Virement des fonds non répartis à partir du 27 novembre.

**CONTACT**  
**IUT DE**  
**TROYES**

**Direction IUT Troyes**  
03 25 42 46 10  
direction.iut-troyes@univ-reims.fr

9 rue de Québec  
CS 90396  
10026 Troyes Cedex  
www.iut-troyes.univ-reims.fr